

Bienvenue en Ecosse

A ton arrivée en Ecosse, tu éprouveras sans doute un sentiment de crainte, d'anxiété, de solitude et de curiosité. Tout te paraîtra nouveau et étrange parce que tu ne connais personne et tu auras le mal du pays.

Avec le temps, les choses iront mieux. Ce guide te donne des informations pour obtenir de l'aide, te renseigner sur les choses que tu peux faire à Glasgow mais aussi sur tes droits.

Nous espérons que ce guide t'a plu et qu'il t'est utile.



Young Survivors – Steps to the Future Group
Glasgow 2006
(réimprimé en 2010)

phf Paul Hamlyn
Foundation



Comment utiliser ce guide

Mots difficiles

Certains mots utilisés dans ce guide te paraîtront difficiles à comprendre. Quelques uns sont en anglais et sont numérotés et expliqués dans le Glossaire au dos du guide.

Le Répertoire

Dans ce guide, nous citons beaucoup d'organisations d'aide et de soutien. Pour plus d'informations sur ces organisations et les autres, tu peux utiliser le Répertoire au dos du guide.



Un message pour les jeunes habitant en dehors de Glasgow

Si tu es un jeune demandeur d'asile dans une région autre que l'Ecosse, en dehors de Glasgow, les informations de ce guide peuvent aussi t'être très utiles. La plupart des organisations répertoriées sont basées à Glasgow mais si tu appelles le Conseil écossais pour les réfugiés, en composant leur numéro gratuit 0800 085 6087, il peut te mettre en contact avec des organisations dans ta région.

Note aux fournisseurs de service

Même si les informations contenues dans ce guide sont destinées aux jeunes demandeurs d'asile, nous encourageons les fournisseurs de service qui aident ces jeunes à lire ce guide et s'assurer qu'ils comprennent toutes les informations données dans ce guide. De cette manière, ils auront les éléments suffisants pour en expliquer le contenu aux jeunes dont ils ont la charge.

Remerciements

Ce guide a été préparé par le Conseil écossais pour les réfugiés et l'association *Big Step*. A l'origine, ce guide a été perçu comme une nécessité par le groupe Young Survivors – Steps to the Future qui est un groupe de jeunes demandeurs d'asile non accompagnés âgés de 13 à 18 ans et soutenus par le *Big Step*. Les jeunes appartenant à ce groupe trouvaient qu'ils manquaient d'informations spécifiques sur le processus de droit d'asile³ et leurs droits. L'importance de ces informations a ensuite été renforcée par des recherches menées par le Conseil écossais pour les réfugiés et le Centre pour l'enfance et la société de Glasgow à l'université de Glasgow qui a étudié les besoins et les expériences des enfants demandeurs d'asile non accompagnés et vivant en Ecosse.

Afin de garantir que l'information soit accessible aux jeunes, il avait été initialement reconnu que les jeunes impliqués au sein du groupe « Young Survivors » (Jeunes survivants) devraient participer à son développement. Par la suite, les jeunes du projet « Campus » ont également contribué à la mise à jour réalisée en 2010. Les membres du groupe « Young Survivors » ont durement travaillé à la définition du concept global, notamment en sélectionnant et en travaillant en étroite collaboration avec les concepteurs afin d'élaborer les idées de fond.

Le résultat obtenu est un guide principalement élaboré par et pour des jeunes demandeurs d'asile non accompagnés.

Le Scottish Refugee Council et la municipalité de Glasgow sont reconnaissants envers les jeunes du groupe « Young Survivors Steps to the Future Group » (Jeunes survivants – Démarches vers l'avenir) pour leur grande contribution ainsi qu'envers les jeunes du projet « Campus » pour leur mise à jour du pack en 2010. Leurs expériences personnelles et leurs opinions sur la demande du droit d'asile en Ecosse ont été très précieuses pour l'élaboration de ce guide. Nous espérons que grâce au partage de leurs expériences, d'autres jeunes dans la même situation seront informés des principaux problèmes auxquels ils seront confrontés en arrivant et en s'installant en Ecosse, lorsqu'ils feront une demande de droit d'asile et aussi pour mieux comprendre leurs droits.

Si tu souhaites recevoir de plus amples conseils ou une formation pour utiliser ce guide, n'hésite pas à contacter le Scottish Refugee Council.

Février 2010

Table des matières

Bienvenue en Ecosse

Bienvenue à Glasgow "Glesga"	01
Shopping	02
Culture et loisirs	05
Assistance	13
Harcèlement	14

Ta demande de droit d'asile

Pourquoi as-tu le statut de "non accompagné"	
Enfant demandeur d'asile (UASC) ou enfant séparé ?	20
Le droit d'asile et la loi	21
Recherche d'un asile	22
Comment demander un droit d'asile ?	22
Pourquoi as-tu besoin d'un représentant juridique ?	
Tu n'es pas satisfait de ton représentant juridique ?	24
Interprètes	25
Comment se passe ton entrevue de sélection ?	25
S'enregistrer au Ministère de l'intérieur	27
Remplir ton formulaire de déclaration de preuves (SEF)	27
La décision concernant ton droit d'asile	29
Faire un recours	30
Solliciter une prolongation de séjour/une révision active	31
Que se passe-t-il si ta demande de droit d'asile est entièrement refusée ?	33
Que se passe-t-il si tu ne peux plus demander de recours ?	34
Que se passe-t-il si tu obtiens une décision positive concernant ta demande de droit d'asile ?	35
Document de voyage	36
Contacter les membres de la famille	37

Tes droits	
Le Bureau des droits de l'enfance (Glasgow)	40
Que signifie "être pris en charge" ?	41
Parent(s) adoptif(s) ou séjour en résidence ?	42
Ton droit d'expression	42
Tes entrevues	44
Tes droits concernant la prise de contact avec des personnes qui te sont importantes	47
Ton programme de prise en charge	48
Tes entretiens en tête-à-tête	48
Ton éducation	50
Ta santé	51
Prendre soin de toi	52
Ta vie privée et la confidentialité	53
Accéder à tes informations personnelles	54
Aller de l'avant	55
Les règles établies dans ton lieu de vie	57
Tes droits de réclamation	61
Glossaire	64
Répertoire	70
La carte de Glasgow	
Le processus de demande de droit d'asile	
Les personnes qui t'assistent	